



**MAIRIE DE DRAVEIL  
SERVICE DES AFFAIRES GENERALES**

**01 69 52 78 78 / 01 69 52 78 95 / 01 69 52 78 94**

**Demande de PASSEPORT – Renouvellement ou Modification d'Etat Civil**  
Présence du DEMANDEUR MAJEUR ou MINEUR **OBLIGATOIRE**

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**

**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT TRAITES**  
(originaux + photocopies + timbres + photos)

**HORAIRES : 8 h 40 – 11 h 00 // 13 h 40 – 17 h 00**

**FERME les Mercredis et Samedis APRES-MIDI**

**Bénéficiaire**

Le demandeur doit être de nationalité française.

**A noter** : il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents.

**Les enfants doivent disposer d'un passeport personnel.**

**Instruction de la demande**

Le demandeur doit déposer, en personne, sa demande de passeport au moyen d'un formulaire, remis uniquement sur place.

L'usager peut se rendre dans n'importe quelle commune de France équipée d'un dispositif de recueil permettant l'enregistrement des demandes de passeport.

La demande et le retrait du passeport s'effectue dans la même Mairie.

Les ressortissants vivant à l'étranger doivent s'adresser au Consulat.

**FOURNIR LES ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES  
DES DOCUMENTS CI-DESSOUS**

<b>PREMIERE DEMANDE</b>	<b>RENOUVELLEMENT</b>
<p><b><u>2 photographies d'identité identiques</u></b>, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35 mm x 45 mm), date de prise de vue inférieure à 6 mois <b><u>sans lunettes</u></b> et <b><u>ne pas sourire</u></b></p>	<p><b><u>2 photographies d'identité identiques</u></b>, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35 mm x 45 mm), date de prise de vue inférieure à 6 mois <b><u>sans lunettes</u></b> et <b><u>ne pas sourire</u></b></p>
<p><b><u>Justificatif de domicile ou de résidence</u></b></p> <p>Quittance de loyer, EDF, Avis d'Imposition... <b><u>de moins de 3 mois</u></b></p> <p><b>Attestation</b> de l'hébergeant + Carte d'Identité de l'hébergeant</p>	<p><b><u>Justificatif de domicile ou de résidence</u></b></p> <p>Quittance de loyer, EDF, Avis d'Imposition... <b><u>de moins de 3 mois</u></b></p> <p><b>Attestation</b> de l'hébergeant + Carte d'Identité de l'hébergeant</p>
<p><b><u>Carte Nationale d'Identité en cours de validité</u></b> (si le demandeur en possède une)</p> <p>Pour les <b><u>MINEURS, Carte Nationale d'Identité du parent présent</u></b></p>	<p><b><u>Ancien passeport + Carte Nationale d'Identité</u></b></p> <p>Déclaration de <b>PERTE</b> ou <b>VOL</b></p> <p>Pour les <b><u>MINEURS, Carte Nationale d'Identité du parent présent</u></b></p>
<p><b><u>Justificatif de nationalité française</u></b> sauf si le demandeur est né en France et que l'un de ses parents est né aussi en France</p>	<p><b><u>Justificatif de nationalité française</u></b> sauf si le demandeur est né en France et que l'un de ses parents est né aussi en France</p>
<p><b><u>Justificatif d'Etat Civil :</u></b> <b><u>Un extrait d'acte de naissance avec filiation</u></b> (une copie intégrale d'acte de naissance peut être également produite)</p> <p><b>ou</b>, à défaut la copie intégrale de l'acte de mariage, sous réserve de la preuve de l'impossibilité de produire l'acte de naissance précité</p>	<p><b><u>Justificatif d'Etat Civil :</u></b> <b><u>Un extrait d'acte de naissance avec filiation</u></b> (une copie intégrale d'acte de naissance peut être également produite)</p> <p><b>ou</b>, à défaut la copie intégrale de l'acte de mariage, sous réserve de la preuve de l'impossibilité de produire l'acte de naissance précité</p>
<p><b><u>Autres pièces à fournir en cas d'utilisation d'un deuxième nom</u></b> (nom d'époux, nom de l'autre parent) Acte de Décès, Jugement de Divorce</p>	<p><b><u>Autres pièces à fournir en cas d'utilisation d'un deuxième nom</u></b> (nom d'époux, nom de l'autre parent) Acte de Décès, Jugement de Divorce</p>

## COÛT des timbres fiscaux

Si vous fournissez les photos	Si les photos sont réalisées en mairie via le dispositif de recueil
<b>PERSONNE MAJEURE</b>	
86,00 Euros	89,00 Euros
<b>PERSONNE MINEURE</b>	
42,00 Euros pour les personnes de 15 à 18 ans 17,00 Euros pour les personnes de moins de 15 ans	45,00 Euros pour les personnes de 15 à 18 ans 20,00 Euros pour les moins de 15 ans <u>Les photos ne sont réalisées pour les enfants qu'à partir de 6 ans</u>

**A savoir** : le timbre fiscal peut être acheté dans un bureau de tabac, dans une trésorerie, dans un service des impôts des entreprises ( SIE ) ( anciennement recettes des impôts ).

Dans certains cas, le renouvellement du passeport peut se faire gratuitement.

### Durée de validité

**10 ans** pour les **Majeurs**

**5 ans** pour les **Mineurs**

### Remise du passeport

Le passeport est remis personnellement au demandeur au lieu du dépôt du dossier.

Le demandeur signe le passeport en présence de l'agent qui le lui remet.

Lors du renouvellement, le nouveau passeport est remis **contre restitution de l'ancien**.

L'ancien passeport peut être conservé lorsqu'il comporte un visa en cours de validité et ce pour la validité du visa.

### Délais d'obtention

Variables selon le lieu géographique de la demande.

**A noter** : la fabrication centralisée des passeports exclut toute délivrance immédiate du titre.